

Air Cocaïne : les deux pilotes remis en liberté

Pascal Fauret et Bruno Odos vont quitter le centre pénitentiaire d'Aix-Luynes, de même que deux dirigeants de la compagnie, en attendant leur procès en appel.

Source AFP

Publié le 16/05/2019 à 15:27 | Le Point.fr



Les deux pilotes et les deux dirigeants de la compagnie d'aviation privée au cœur de l'affaire Air Cocaïne ont obtenu jeudi leur remise en liberté devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, dans l'attente de leur procès en appel. Les deux pilotes, Pascal Fauret et Bruno Odos, comme les deux dirigeants de la compagnie lyonnaise d'aviation en cause, SN-THS, Fabrice Alcaud et Pierre-Marc Dreyfus, avaient été condamnés en première instance à 6 ans de prison par la cour d'assises spéciale à Aix-en-Provence, début avril. Durant les sept semaines qu'avait duré le procès, ils avaient comparu libres, mais avaient été incarcérés au centre pénitentiaire d'Aix-Luynes à l'énoncé du verdict.

Jusqu'à leur procès en appel, dont la date n'a pas été fixée, ils sont soumis à un contrôle judiciaire, qui leur interdit notamment de quitter la France métropolitaine et de prendre part à une activité aéronautique – à une exception : Pascal Fauret peut prétendre à exercer comme pilote d'avion bombardier d'eau. Condamnés pour

importation et tentative d'importation de stupéfiants en bande organisée, les quatre hommes avaient affirmé avoir toujours ignoré que les vols transatlantiques auxquels ils prenaient part transportaient de la drogue, lors de leur procès, au cours duquel avaient comparu 9 accusés. Une peine de sept ans d'emprisonnement avait été requise, lundi 1er avril, contre ces quatre accusés, l'avocat général estimant à l'inverse qu'ils savaient ce que contenaient les valises de leur unique passager présent sur les vols.

Lire aussi [Air Cocaïne : jusqu'à 18 ans de prison pour les accusés, 6 ans pour les pilotes](#)

700 kilos de cocaïne

Pascal Fauret et Bruno Odos avaient été interpellés le 19 mars 2013 sur l'aéroport de Punta Cana (République dominicaine) alors que leur Falcon 50 avait été chargé de vingt-six valises contenant 700 kilos de cocaïne. Deux autres Français avaient également été arrêtés. La justice dominicaine avait condamné les quatre occupants du Falcon à 20 ans de prison. Bénéficiant d'un comité de soutien très actif, les deux pilotes avaient fui, en octobre 2015, la République dominicaine, où ils avaient été détenus durant quinze mois dans des conditions qu'ils ont décrites comme épouvantables devant la cour d'assises spéciale des Bouches-du-Rhône. Cette dernière avait prononcé la peine la plus importante à l'encontre d'Ali Bouchareb, le seul accusé à comparaître détenu, reconnu comme le commanditaire des trois rotations suspectes entre Saint-Tropez, Punta Cana ou encore Quito, et qui a écopé de 18 ans de réclusion.

[Reportages, analyses, enquêtes, débats. Accédez à l'intégralité des contenus du Point >>](#)

CONTENUS SPONSORISÉS

Taboola Feed

Lenovo ThinkPad T480

Claire Keim : son évolution physique en 40 photos

Ces semelles anti-douleur aident des millions de seniors

A DÉCOUVRIR SUR LE POINT

Christian Quesada vivrait un enfer en prison